



Rosières
près Troyes

Édition
2026-2027

DOSSIER D'INSCRIPTION Services périscolaires et extra-scolaires



Accueil de loisirs périscolaire

Accueil de loisirs du mercredi

Accueil de loisirs des vacances scolaires

Étude surveillée

Restaurant scolaire

Restaurant de l'accueil de loisirs

LES ÉTAPES

À retourner au Pôle Enfance-Jeunesse au plus tard le 1^{er} juillet 2026

Étape 1 :

Retour du dossier d'inscription aux services péri et extra-scolaires



Sans un retour de ces documents complétés et signés, votre enfant ne pourra pas être accueilli aux services périscolaires & extra-scolaires.

- Une fiche de renseignements
- Une fiche sanitaire de liaison
- L'autorisation de cession du droit à l'image d'une personne mineure

Joindre également :

- ☐ une copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations
- ☐ une attestation d'assurance en responsabilité civile périscolaire et extra-scolaire en cours de validité
- ☐ un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité...)
- ☐ un justificatif de garde pour les parents séparés

Étape 2 :

Inscription en ligne aux services péri et extra-scolaires

Dès le retour du dossier de rentrée scolaire en mairie, un mail vous sera adressé avec vos identifiants de connexion à l'espace Famille.

Vous pourrez ensuite effectuer vos réservations aux différents services (au plus tard le lundi 24 août 2026 pour une utilisation des services dès la rentrée scolaire).

Le règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires est consultable et téléchargeable sur le site de la commune : www.commune-rosieres10.fr (rubrique Enfance-Jeunesse)



Non-inscription aux services péri et extra-scolaires

Notre enfant (Nom, Prénom) n'utilisera pas les services périscolaires et extra-scolaires proposés par la commune au cours de l'année scolaire 2026-2027 et nous ne souhaitons donc pas compléter le dossier d'inscription correspondant.

Adresse mail (obligatoire, afin de pouvoir vous communiquer d'éventuelles informations tout au long de l'année scolaire) :

.....@.....

Nous prenons note que toute inscription à ces services, même exceptionnelle, ne pourra être prise en compte qu'après transmission du dossier d'inscription dûment complété au Pôle Enfance-Jeunesse.

Lu et approuvé

Le :

Signature des parents ou du représentant légal

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Enfant

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ Garçon ☐ Fille Date de naissance :/...../.....

Adresse postale :



Parent 1

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Adresse postale :
(si différente de celle de l'enfant)

E-mail :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Profession :

Employeur :

Téléphone employeur :

Sans profession ☐

Parent 2

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Adresse postale :
(si différente de celle de l'enfant)

E-mail :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Profession :

Employeur :

Téléphone employeur :

Sans profession ☐

Autorisation de sortie

• Nous, soussignés,, AUTORISONS le personnel des services périscolaires et extra-scolaires à confier notre enfant à la (ou les) personne(s) suivante(s) :

Nom, Prénom : Téléphone :

Nom, Prénom : Téléphone :

Nom, Prénom : Téléphone :

Nom, Prénom : Téléphone :

Nom, Prénom : Téléphone :

et N'AUTORISONS AUCUNE autre personne à venir le chercher, sauf sur présentation d'une autorisation parentale écrite.

• Nous autorisons notre enfant (Nom, Prénom) à venir et à repartir seul de l'accueil de loisirs (exclusivement à partir du CP) :

☐ OUI ☐ NON

Régime alimentaire

Si votre enfant utilise le service de restauration, préciser le type de menu choisi :

☐ Menu classique ☐ Menu végétarien protéiné

Utilisation de l'espace Famille

Avec cet outil, vous pourrez :

- Inscrire vos enfants aux services péri et extra-scolaires (restauration scolaire, accueils de loisirs, étude surveillée),
- Consulter les réservations effectuées et éventuellement les modifier,
- Payer vos réservations aux services péri et extra-scolaires.

☐ **Nous sommes déjà utilisateurs de l'espace Famille.** Vos identifiants de connexion et mot de passe restent inchangés.

☐ **Nous n'avons pas encore utilisé l'espace Famille et souhaitons l'utiliser à compter de septembre 2026.**

Adresse mail à utiliser pour l'espace Famille :
Cette adresse mail servira d'identifiant de connexion.

Une fois votre demande traitée par le Pôle Enfance-Jeunesse, vous recevrez par mail un lien d'activation vous permettant d'accéder à l'espace Famille (merci de vérifier que ce mail ne se trouve pas dans vos courriers indésirables).

Régime allocataire

Régime : ☐ CAF ☐ MSA Autres (précisez) : N° allocataire :

L'allocataire est : ☐ le père ☐ la mère

Autorisation de consultation d'informations de la base allocataire de la CAF de l'Aube

À compléter par le parent déclaré à la CAF comme allocataire

À ne remplir que pour les parents dépendant du régime général CAF. Les autres parents devront fournir une attestation de quotient familial délivrée par le régime dont ils dépendent.

Nous autorisons la Commune de Rosières-près-Troyes à consulter les données de mon compte allocataire CAF, limitativement nécessaires au calcul du tarif applicable à l'accueil de loisirs :

☐ OUI ☐ NON

À défaut de cette autorisation ou sans transmission d'une attestation de quotient familial, le Pôle Enfance-Jeunesse sera dans l'obligation d'appliquer le tarif le plus élevé aux familles concernées.

Assurance Responsabilité civile

Compagnie :

N° de contrat :

Joindre une attestation d'assurance en responsabilité civile périscolaire et extra-scolaire en cours de validité.

Décharge en cas de non-inscription à l'accueil de loisirs (midi et soir)

(uniquement pour les enfants scolarisés en élémentaire)

Nous n'avons pas inscrit notre enfant à l'accueil de loisirs MAIS si je ne suis pas présent à 11h45 ou 17h30, je souhaite qu'il soit pris en charge par les animateurs, ce qui donnera lieu à facturation au tarif en vigueur :

☐ OUI ☐ NON

En cas de réponse négative, je prends note que mon enfant ne pourra alors rester dans l'enceinte du groupe scolaire. L'absence de case cochée vaut refus de consentement.

Autorisation pour la prise ou l'application de traitement

Le Pôle Enfance-Jeunesse de la Commune de Rosières-près-Troyes peut être amené à appliquer, en cas de besoin, les premiers soins à votre enfant (écorchure, coups de soleil, piqure, douleur, etc.). Certains produits nécessitent votre autorisation avant d'être appliqués ou donnés par les animateurs.

Merci de bien vouloir cocher les produits pour lesquels vous autorisez la prise ou l'application :

- ☐ Crème apaisante contre les piqures (type Apaisyl)
- ☐ Crème apaisante pour les brûlures, coups de soleil (type Biafine)
- ☐ Crème solaire
- ☐ Désinfectant pour plaie (dyaseptyl)
- ☐ Crème ou baume contre les coups (type Hémoclar)
- ☐ Arnica (en granules homéopathiques)

Si vous ne souhaitez pas autoriser l'application de ces produits, nous utiliserons du savon de Marseille liquide, compresses, sérum physiologique et poches réfrigérées (à l'intérieur des locaux).

Nous, soussignés,
CERTIFIONS l'exactitude des informations indiquées sur la présente fiche de renseignements et
DÉCLARONS avoir pris connaissance des conditions de tarification pour l'année scolaire 2026-2027 et du règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires que nous nous engageons à respecter.

Lu et approuvé

Le :

Signature des parents ou du représentant légal



AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ÊTRE PRISE EN COMPTE SANS LE RETOUR DE L'INTÉGRALITÉ DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS CETTE FICHE AINSI QUE DANS LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON.

Merci de nous informer de tout changement au cours de l'année 2026-2027

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient collectées. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique de la part de la Mairie de Rosières-près-Troyes et sont réservées au fonctionnement du Pôle Enfance-Jeunesse et à la facturation des services péri et extra-scolaires par le pôle finances. Elles sont conservées pendant toute la durée de l'inscription de l'enfant aux services péri et extra-scolaires de Rosières-près-Troyes. Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données, CDG 10, rond-point Winston Churchill, 10300 SAINTE SAVINE ou dpo@cdg10.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

Le règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires est consultable et téléchargeable sur le site de la commune : www.commune-rosieres10.fr (rubrique Enfance-Jeunesse)

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE

Le responsable de traitement : Mairie de Rosières-près-Troyes

1. Finalités administratives

Autorisation des représentants légaux*	Finalités et moyens	Durée de conservation	Destinataires de la diffusion
☐ OUI ☐ NON	Photo/vidéo : gestion administrative du dossier	Année scolaire	Agents du Pôle Enfance-Jeunesse de la Commune de Rosières
☐ OUI ☐ NON	Photo/vidéo : activités et sorties pédagogiques du Pôle Enfance-Jeunesse	Année scolaire	Agents du Pôle Enfance-Jeunesse de la Commune et enfants utilisateurs (usage pédagogique lié à la vie de la structure)
☐ OUI ☐ NON	Photo/vidéo : activités et sorties pédagogiques du Pôle Enfance-Jeunesse	Année scolaire	Informations municipales (site internet, magazines, réseaux sociaux)

* Les représentants légaux doivent cocher les cases OUI/NON. L'absence de case cochée vaut refus (NON).

2. Autorisation parentale

Je, soussigné (Nom, prénom Parent 1) :

et (Nom, prénom Parent 2) :

agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de l'enfant mineur (Nom-Prénom) :

☐ AUTORISE (AUTORISONS) la captation la fixation, l'enregistrement, la reproduction et la diffusion de l'image de mon(notre) enfant sur laquelle il pourra apparaître de manière individualisée et identifiable et l'utilisation qui en sera faite conformément aux objectifs et modalités exprimés ci-dessus.

☐ CERTIFIE (CERTIFIONS) que le mineur que je(nous) représente(ons) n'est lié par aucun contrat d'exclusivité relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom.

La présente autorisation est consentie à titre gracieux et exclusif sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive dont il pourra sélectionner librement tout ou partie ainsi qu'ajouter ou retirer tous sons, musiques, commentaires, incrustations ou à intervenir par tous procédés techniques (tel que floutage) dans le respect de la réputation et de la vie privée. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Le :

Signature Parent 1 :

Signature Parent 2 :

3. Mention RGPD

Conformément au Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques, à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, le traitement des données à caractère personnel est nécessaire pour la gestion de mon autorisation d'exploitation du droit à l'image et la gestion des traitements impliquant ce droit à l'image (selon finalités et modes d'exploitation acceptés ci-dessus). La base légale du traitement est le consentement (à l'exclusion de la finalité de la photo dans le dossier administratif qui peut être considérée comme un intérêt légitime par le Responsable de Traitement). Les données personnelles résultant des traitements impliquant ce droit à l'image et que vous avez expressément autorisés sont conservées selon les durées indiquées ci-dessus.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données personnelles. Les traitements étant soumis à consentement, vous disposez du droit de le retirer. Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez du droit de demander la limitation du traitement ou de vous y opposer.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : c.guillaumont@rosieres10.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr par téléphone au 01 53 73 22 22 ou par voie postale à l'adresse suivante : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non
MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : ☐ oui ☐ non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser ☐ oui ☐ non
.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....
.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
TEL DOMICILE TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : : NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
TEL DOMICILE TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :



ORGANISATION

Services périscolaires et extra-scolaires

Les absences **INJUSTIFIÉES** à l'accueil de loisirs (matin, midi, soir, mercredi, vacances) et au restaurant scolaire **sont facturées selon le tarif le plus fort de la grille tarifaire de chaque service.** QF : Quotient familial

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE			
Période	MATIN	MIDI	SOIR
Horaires	de 7h00 à 8h20	de 11h45 à 12h30 / de 13h15 à 13h50 Uniquement pour les enfants qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire	de 16h45 à 18h30 (maternelle) de 17h30 à 18h30 (élémentaire)
Tarifs Rosières	QF < 841 : 0,41€ par enfant et par jour	QF < 841 : 0,41€ par enfant, par jour et par créneau d'accueil	QF < 841 : 0,19€ par enfant et par 1/4 heure de présence
	QF ≥ 841 : 0,63€ par enfant et par jour	QF ≥ 841 : 0,63€ par enfant, par jour et par créneau d'accueil	QF ≥ 841 : 0,30€ par enfant et par 1/4 heure de présence
Tarifs Extérieur	QF < 841 : 0,68€ par enfant et par jour	QF < 841 : 0,68€ par enfant, par jour et par créneau d'accueil	QF < 841 : 0,36€ par enfant et par 1/4 heure de présence
	QF ≥ 841 : 1,04€ par enfant et par jour	QF ≥ 841 : 1,04€ par enfant, par jour et par créneau d'accueil	QF ≥ 841 : 0,46€ par enfant et par 1/4 heure de présence
Majoration	+100% du tarif applicable, par jour (pour inscription hors délai ou défaut d'inscription)	+100% du tarif applicable, par jour (pour inscription hors délai ou défaut d'inscription)	+100% du tarif applicable, par 1/4 h (pour inscription hors délai ou défaut d'inscription)
Inscription	Les inscriptions se font via l'espace Famille au plus tard le lundi de la semaine précédente.		
Annulation	Les annulations se font via l'espace Famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).		
Absence	En cas de maladie ou d'absence de l'enseignant, l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant l'heure prévisionnelle de présence pour ne pas donner lieu à la facturation. En cas de maladie, un certificat médical doit être fourni dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.		

RESTAURANT SCOLAIRE			
L'inscription au restaurant scolaire inclut la fourniture du repas ainsi que l'accueil de loisirs du midi.			
Horaires	de 11h45 à 13h50		
Type	REPAS	MAJORATION	Panier REPAS
Tarifs Rosières	QF < 841 : 4,53€	+100% du tarif applicable, par repas (pour défaut d'inscription ou inscription hors délai)	QF < 841 : 2,06€
	QF ≥ 841 : 5,32€		QF ≥ 841 : 2,34€
Tarifs Extérieur	QF < 841 : 6,66€		QF < 841 : 3,16€
	QF ≥ 841 : 7,75€		QF ≥ 841 : 3,71€
Inscription	Les inscriptions se font via l'espace Famille au plus tard le lundi de la semaine précédente.		
Annulation	Les annulations se font via l'espace Famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).		
Absence	En cas de maladie ou d'absence de l'enseignant, l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant 9h pour ne pas donner lieu à la facturation. En cas de maladie, un certificat médical doit être fourni dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.		

ÉTUDE SURVEILLÉE	
Infos	de 16h45 à 17h30 - Service gratuit
Inscription	Les inscriptions se font via l'espace Famille au plus tard le lundi de la semaine précédente.
Annulation	Les annulations se font via l'espace Famille (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).



ORGANISATION

Services périscolaires et extra-scolaires

Les absences **INJUSTIFIÉES** à l'accueil de loisirs (matin, midi, soir, mercredi, vacances) et au restaurant scolaire **sont facturées selon le tarif le plus fort de la grille tarifaire de chaque service.** QF : Quotient familial

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES (hors vacances de juillet*)				
Horaires	MATIN : de 7h00 à 12h30 (mercredi) de 7h30 à 12h15 (vacances)		Arrivée au plus tard à 9h / Départ au plus tôt à 11h30 Toute arrivée avant 11h45 entraînera la facturation de la matinée.	
	MIDI : de 12h00 à 13h15		Service de restauration	
	APRÈS-MIDI : de 13h15 à 18h30		Arrivée au plus tard à 14h / Départ au plus tôt à 17h Tout départ après 13h30 entraînera la facturation de l'après-midi.	
QF : Quotient familial	Tranche 1 0 ≤ QF ≤ 600	Tranche 2 601 ≤ QF ≤ 900	Tranche 3 901 ≤ QF ≤ 1200	Tranche 4 QF ≥ 1201
Tarifs Rosières	Journée avec repas : 3,24€	Journée avec repas : 5,78€	Journée avec repas : 10,07€	Journée avec repas : 12,10€
	Journée sans repas : 2,60€	Journée sans repas : 4,63€	Journée sans repas : 8,05€	Journée sans repas : 9,66€
	1/2 journée avec repas : 2,25€	1/2 journée avec repas : 4,06€	1/2 journée avec repas : 7,00€	1/2 journée avec repas : 8,51€
	1/2 journée sans repas : 1,80€	1/2 journée sans repas : 3,24€	1/2 journée sans repas : 5,67€	1/2 journée sans repas : 6,83€
Tarifs Extérieur	Journée avec repas : 5,27€	Journée avec repas : 9,39€	Journée avec repas : 17,09€	Journée avec repas : 19,71€
	Journée sans repas : 4,24€	Journée sans repas : 7,57€	Journée sans repas : 13,18€	Journée sans repas : 15,71€
	1/2 journée avec repas : 3,78€	1/2 journée avec repas : 6,53€	1/2 journée avec repas : 11,58€	1/2 journée avec repas : 13,75€
	1/2 journée sans repas : 3,10€	1/2 journée sans repas : 5,39€	1/2 journée sans repas : 9,29€	1/2 journée sans repas : 11,58€
Inscription	Pour le mercredi : Les inscriptions se font via l'espace Famille au plus tard le lundi de la semaine précédente. Pour les vacances scolaires : Vacances d'Automne (du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026) : du lundi 14 au dimanche 27 septembre 2026 Vacances de Noël (du lundi 21 au jeudi 24 matin décembre 2026) : du lundi 16 au dimanche 29 novembre 2026 Vacances d'Hiver (du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2027) : du lundi 18 au dimanche 31 janvier 2027 Vacances de Printemps (du lundi 19 au vendredi 30 avril 2027) : du lundi 15 au dimanche 28 mars 2027 Vacances de Juillet (du lundi 5 au vendredi 30 juillet 2027) : du lundi 17 mai au dimanche 13 juin 2027* Période de Pré-rentree (du lundi 23 au lundi 30 août 2027) : du lundi 14 juin au dimanche 4 juillet 2027			
Annulation	Les annulations se font via l'espace Famille au minimum une semaine avant le jour d'inscription (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).			
Absence	En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant 9h auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr . Un certificat médical ou toute autre pièce justificative officielle doit être fourni dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.			

*Pour les vacances de juillet, les conditions et tarifs sont détaillés dans un document diffusé par ailleurs.